

Blagnac

Direction de la Planification et de l'Urbanisme
Service de la Réglementation Urbaine

Plan Local d'Urbanisme

2ème Révision approuvée le 15 décembre 2005
1ère Modification et Révision simplifiée approuvées le 21 décembre 2006
2ème Modification approuvée le 20 mars 2009
3ème Modification approuvée le 16 décembre 2010
4ème Modification approuvée le 27 juin 2013
1ère Modification simplifiée approuvée le 3 juillet 2014

2ème Modification simplifiée du PLU
Approuvée par Délibération
du Conseil de la Métropole du 09/04/2015

4 - Pièces réglementaires

4b - Documents Graphiques du Règlement

4b2 - Document graphique du règlement au 1/2 000ème

VILLE de BLAGNAC

aua/T Toulouse aire urbaine

toulouse métropole

Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse Cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr

Fond de plan cadastral 2013

LEGENDE

ZONE :

- Zone
- Zone à risque inondation
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé pour équipement public ou élargissement de voirie

PRESCRIPTIONS D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE :

- ★ Elément de paysage ou de patrimoine bati de caractère à protéger (art L123-1-5-7 du code de l'urbanisme)
- Ensemble urbain de caractère à protéger (art L123-1-5-7 du code de l'urbanisme)
- Règles d'implantation des constructions le long de certaines voies du centre ville
- Règles d'implantation des constructions le long de certaines voies du centre ville
- Secteurs soumis à préscriptions urbaines et architecturales particulières
- Secteurs d'implantation de commerce

